

Communiqués de presse

Mercredi 3 octobre 2018



Nouveaux questionnaires par l'AFG et l'Af2i d'une charte SGP - investisseur

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) et l'Association française des investisseurs institutionnels (Af2i) viennent de réaliser en commun une nouvelle série de questionnaires standards destinés à améliorer la connaissance que peuvent avoir les investisseurs des sociétés de gestion de portefeuille (SGP) et de leurs offres.

Plus d'une vingtaine de sociétés de la Place de Paris se sont réunies afin de former un groupe de travail dédié à la refonte des questionnaires standards mis à disposition depuis 2012 par l'AFG et l'Af2i au service des clients (institutionnels ou sélectionneurs de fonds) dans le cadre de procédures de due diligences. Ils ont été présentés le 2 octobre aux SGP et aux investisseurs.

Le premier questionnaire vise à présenter la société de gestion, le deuxième détaille les caractéristiques du fonds d'investissement ouvert proposé, le troisième comporte des informations spécifiques en cas d'appel d'offres. Ils intègrent désormais de nouveaux aspects tels que les nouvelles contraintes réglementaires ou les problématiques liées à l'investissement socialement responsable.

Comme les questionnaires précédents élaborés en 2012 dans le cadre de la Charte SGP investisseurs entre l'AFG et l'Af2i - qui reste d'actualité - l'objectif est de disposer de questionnaires standards pouvant être complétés par le plus grand nombre d'acteurs et pérennes dans le temps (ex : mise à jour trimestrielle voire semestrielle).

Ces « due diligences » de Place standardisent les principales questions que se pose un investisseur institutionnel lorsqu'il entre en relation avec une SGP. Elles ont aussi pour vocation de faciliter l'entrée en relation SGP-Investisseur, lorsqu'ils envisagent de travailler ensemble. Les sociétés de gestion de portefeuille souhaitant proposer une offre aux investisseurs institutionnels tiendront ces éléments à disposition.

Vous trouverez ce communiqué de presse sur www.afg.asso.fr (rubrique Presse) et sur www.af2i.org

A propos de l'Af2i www.af2i.org

L'association française des investisseurs institutionnels (AF2i) a comme ambition de fédérer les différents acteurs économiques concernés par les procédures et techniques de gestion institutionnelle quelle que soit leur famille d'appartenance (retraite, prévoyance, mutuelle de santé, assurance, association, fondation, corporate, institution spéciale...). Ils représentent à ce jour plus de 2200 milliards € sous gestion.

A propos de l'AFG www.afg.asso.fr ; Suivez-nous sur Twitter [@AFG_France](https://twitter.com/AFG_France)

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs, dont 1 950 milliards d'euros sous forme de fonds de droit français et environ 2 050 milliards d'euros en gestion de mandats et de fonds de droit étranger.

Contacts presse :

Pour l'AFG

Alexandra Imbert
Directrice de la Communication
Tél : 01 44 94 96 59
a.imbert@afg.asso.fr

Pour l'Af2i

Emilie BALARD
Directrice de la Communication
01 42 96 25 36
Emilie.balard@af2i.org



**AFG - 41 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris
45 rue de Trèves - 1040 Bruxelles
T : +33 (0)1 44 94 94 00
afg@afg.asso.fr - www.afg.asso.fr**